

Chrétiens dans la Cité

LETTRE D'INFORMATION • N° 294 • 1^{er} FEVRIER 2014 • 4 €

D'un François à l'autre

La rencontre du pape François avec le président François Hollande a été l'occasion d'aborder les questions sensibles, ce qu'espérait éviter le pouvoir. Le pape « utile » est un pape habile.

Les bons usages diplomatiques veulent que les nouveaux présidents de la République française se présentent au pontife romain dans les mois qui suivent leur élection. La rencontre du 24 janvier entre le pape et François Hollande fut à cet égard plutôt tardive. Et si, comme l'affirmaient certains journalistes, le « président normal » voulait redorer son blason vis-à-vis des catholiques auprès du « pape utile » (« le pape peut-être utile sur certains sujets », avait-il déclaré maladroitement le 14 janvier), l'objectif n'a pas été atteint. Ici, les images valent mieux que les mots : le pape François d'habitude si souriant a présenté un visage ostensiblement sombre et réprobateur. Face à son visiteur français, il s'est souvenu de ce qu'il disait, lorsqu'il était archevêque de Buenos Aires, sur les politiques « qui s'approchent de moi pour la photo ». Pis encore, contrairement à ce que l'Élysée a désespérément tenté de minimiser après la rencontre, le pape François a bien commencé par aborder des sujets très chauds, comme l'a officiellement confirmé le communiqué du Vatican énumérant « la famille, la bioéthique, le respect des communautés religieuses et la protection des lieux de culte ». Les convergences sur le réchauffement climatique ou n'ont pas suffi à dégeler une rencontre qualifiée par certains observateurs de « glaciale ». Ajoutons que les collaborateurs du pape, Mgr Pietro Parolin, secrétaire d'État, et Mgr Dominique Mamberti, secrétaire pour les relations avec les États, ont à leur tour défendu la position de l'Église sur les dossiers conflictuels (loi sur le mariage homo, avortement, euthanasie...) avant d'échanger sur des thèmes plus consensuels (lutte contre le trafic d'êtres humains, migrants, etc.). Lancée par des jeunes catholiques, la supplique signée par plus de 122 000 personnes demandant au Saint-Père de se faire l'écho du malaise des catholiques de France, a atteint son objectif – même si le pape n'avait pas besoin de cette lettre ouverte pour connaître les orientations du pouvoir actuel.

Si la visite à Rome fut « une occasion ratée pour le chef de l'État », pour reprendre le titre d'un article du vaticaniste Jean-Marie Guénois (*Le Figaro*, 25-26 janvier), ce fut peut-être parce que François Hollande considérait son interlocuteur comme un chef d'État et non comme le chef de l'Église catholique : il avait présenté la rencontre comme la « visite d'un chef d'État à un chef d'État ». Mais les proches du Saint-Père avaient précisé de leur côté que le Pape François recevrait le président français « comme pasteur et non comme chef d'État ». ■

Agenda

► 2 février

MANIFS POUR TOUS

Manifs pour tous à Paris (à l'heure où nous bouclons ce numéro, le lieu de rendez-vous et le trajet sont à préciser) et à Lyon (14h, Place Bellecour).
contact@lamanifpourtous.fr

► 5 février

CONTRE LE GENRE À L'ÉCOLE

Conférence de Farida Belghoul, cinéaste, écrivain, enseignante, organisée par les familles catholiques (AFC), évangéliques (CNEF) et musulmanes de Nancy.
Lycée La Malgrange, 76 avenue de La Malgrange, Jarville. 20h15.

► 8 février

8^e RENCONTRES THOMAS MORE

Rassemblement de responsables d'associations et de mouvements chrétiens. Conférences du Père Nicolas Buttet (Fraternité Eucharistein), du Pasteur Marie Cenec (Espace Fusterie, Genève) et de Roch-Etienne Migliorino (diacre à la Mission de France, collectif Les Morts de la prison), ateliers autour du thème *la révolution par la grâce*, prière, banquet... Collège des Bernardins, 18-24 rue de Poissy, Paris IV^e. 13h.
Inscription : 40 €. contact@thomasmore.fr
www.thomasmore.fr

► 15 février

FRACTURES SOCIALES : PEUT-ON LES SOIGNER ?

Formation donnée par Gilles Rebèche, diacre, délégué diocésain à la solidarité, responsable de la diaconie du Var, dans le cadre du cycle de formation *Un Évangile pour la société : initiation à la doctrine sociale de l'Église* (voir page suivante). Domaine de la Castille, Toulon. 14h-17h.
Participation libre aux frais.
idfp@diocese-frejus-toulon.com



Les Hommes

► Joseph de Metz-Noblat

Le Père Joseph de Metz-Noblat, vicaire général du diocèse de Verdun, a été nommé évêque de Langres (diocèse comptant 142 500 catholiques, 44 prêtres dont 3 de moins de 40 ans, 16 diacres, 85 religieux). Il succède à Mgr Philippe Gueneley, atteint par la limite d'âge. Né à Cherbourg, âgé de 54 ans, cet ancien Scout d'Europe est licencié en droit civil et en droit canonique. Prêtre depuis 1987, il a été curé de paroisse, aumônier diocésain du Mouvement eucharistique des jeunes (MEJ) et d'équipes d'Action catholique, responsable du service diocésain des vocations, supérieur du petit séminaire interdiocésain de Nancy, directeur national de l'Union apostolique du clergé, délégué épiscopal au diaconat permanent et délégué diocésain à la formation aux ministères.



Rencontres

► Un Évangile pour la société

Sous le titre *Un Évangile pour la société*, une initiation complète à la doctrine sociale de l'Église est proposée à Toulon (Domaine de la Castille) par l'Institut diocésain de formation pastorale, la Diaconie du Var, l'Observatoire sociopolitique du diocèse de Fréjus-Toulon et Économie de Communion. Elle se déroulera sur six samedis de février à mai, de 14h à 17h. Ouverte à tous, elle sera assurée notamment par Gilles Rebêche (diacre, délégué diocésain à la solidarité, responsable de la diaconie du Var), le Père Louis-Marie Guitton (vicaire épiscopal à la famille et à la vie, responsable de l'OSP) et Marc Reynaud (économiste, membre d'Économie de Communion).
idf@diocese-frejus-toulon.com

**Réabonnez-vous en ligne
sur notre site**

www.chretiensdanslacite.com

MARCHE POUR LA VIE 2014

L'édition 2014 de la Marche pour la vie a été marquée par le doublement du nombre des participants par rapport à la précédente de 2012 : environ 26 000 selon une estimation raisonnable (16 000 selon la police, 40 000 seulement les organisateurs) contre 13 000 il y a deux ans. Dans un message aux organisateurs, le Pape François avait apporté son soutien, ce qui a été perçu comme un message fort clair du côté de l'Élysée quelques jours avant la rencontre romaine. Le cardinal Philippe Barbarin était présent (le Primat des Gaules a également annoncé sa participation à la Manif pour tous du 2 février à Lyon), ainsi que Mgr Marc Aillet (Bayonne) et Mgr Jean-Pierre Cattenoz (Avignon). Le cortège était aux couleurs rouge et jaune de l'Espagne, qui s'apprête à restreindre l'avortement, et qui avait une forte délégation de députés, sénateurs et représentants des associations familiales et pour le respect de la vie. D'autres personnalités et délégations étaient venues de toute l'Europe (Italie, Pays-Bas, Pologne, Hongrie, Irlande, Portugal, Allemagne...).

AVORTEMENT : LES DERNIERS RESISTANTS

Dans la nuit du 21 janvier, les rares députés présents dans l'hémicycle ont voté la partie du projet de loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes modifiant substantiellement la législation sur l'avortement, d'une part en faisant de cet acte un « droit » à part entière et non plus seulement « en cas de détresse », et d'autre part en étendant le champ d'application du délit d'entrave à l'accès à l'information. Plusieurs amendements d'opposition ont été défendus, notamment celui de députés Ump demandant le déremboursement de l'avortement – mais au final seulement sept élus ont votés pour cette mesure, à savoir les UMP Nicolas Dhucq, Philippe Gosselin, Marc Le Fur, Yannick Moreau, Jean-Frédéric Poisson, Claudine Schmid et le non-inscrit Jacques Bompard. Les socialistes, écologistes, radicaux et communistes ont tous voté contre, ainsi que les députés UMP Nicole Ameline, Claude Greff, Françoise Guégot, Christian Jacob, Gilles Lurton, Marie-Jo Zimmermann ; se sont abstenus Xavier Breton, Jean-Pierre Decool, l'UDI Jean-Christophe Fromantin, pourtant catholique affiché, ainsi que le député Front national, Marion Maréchal-Le Pen (par ailleurs Marine Le Pen a confirmé à plusieurs reprises qu'elle ne voulait pas restreindre la capacité d'accès des femmes à l'avortement tel qu'il existe actuellement).

LES EVEQUES REFUSENT L'EUTHANASIE

Dans une déclaration, le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France a rappelé la position de l'Église sur la fin de vie face à un probable projet de loi permettant le « suicide médicalement assisté » voire même l'euthanasie sans consentement de la personne devenue incapable de s'exprimer. Les évêques mettent en garde face à ces « décisions inhumaines » : « Personne ne peut provoquer délibérément la mort, fût-ce à la demande d'une personne gravement malade, sans transgresser un interdit fondamental. Tu ne tueras pas demeure une exigence morale majeure de toute société, et, pour les croyants, un commandement de Dieu. C'est le fondement de toute vie sociale respectueuse d'autrui, spécialement des plus vulnérables. Nombre de nos contemporains, en raison d'une maladie, d'un handicap ou de



leur âge, se sentent devenus une charge pour leurs proches et un poids pour la société. Ils souffrent de leur solitude, de l'indifférence d'autrui, du regard porté sur eux dans une société axée sur les valeurs d'autonomie et d'efficacité. (...) N'aurons-nous rien d'autre à leur proposer que de mettre fin à leur existence ? » Les évêques ajoutent : « Notre conviction profonde est qu'un changement législatif ne peut avoir pour objectif que de rendre plus manifeste le respect dû à toute personne en fin de vie. Cela passe par le refus de l'acharnement thérapeutique, le refus de l'acte de tuer ; ainsi que par le développement des soins palliatifs et le renforcement des solidarités familiales et sociales. »

MENACE SUR L'ECOLE A LA MAISON

Huit sénateurs Ump* ont déposé le 18 décembre une proposition de loi visant à limiter la possibilité d'instruction obligatoire donnée par la famille à domicile aux seuls cas d'incapacité (www.senat.fr/leg/ppl13-245.html). Selon Anne Coffinier, directeur général de la Fondation pour l'école, « cette proposition de loi doit être combattue par toute personne attachée à la liberté scolaire. Elle fait changer la France de régime en matière d'éducation : on passerait d'un régime d'instruction obligatoire à un régime de scolarisation obligatoire en structure collective. Elle viole un principe constitutionnel français (liberté d'enseignement, intégrée au bloc de constitutionnalité en 1977) ainsi que l'article 26-3 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 : "Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants". Le prétexte invoqué est d'assurer la socialisation des enfants. Il ne tient pas. Les études américaines montrent que les enfants ayant étudié à la maison sont au moins aussi doués pour les relations sociales que les autres. (...) Il nous semble aussi que cette proposition découle d'une vision faisant primer la fonction politique de l'école (qui serait d'assurer le vivre ensemble et une égalitarisation de la société, même si cela doit se faire par un nivellement par le bas) sur sa mission classique qui est tout simplement d'instruire » (www.liberte-scolaire.com).

*Hugues Portelli, Christian Cambon, Jacques Gautier, Esther Sittler, Hélène Masson-Maret, Michel Houel, Colette Mélot et Louis Pinton.

UN NOUVEAU GROUPE D'EDITION CATHOLIQUE

Les Editions du Rocher et Desclée De Brouwer (DDB et ses différentes marques : Le Sénevé, Lethielleux, François-Xavier-de-Guibert...), en redressement judiciaire depuis le 9 octobre 2012, vont finalement être reprises par les éditions Artège. Les propriétaires précédents, Marc et Sabine Larivé, qui ne sont pas parvenus à les rentabiliser et ont accumulé les pertes, vont se replier sur leur maison d'édition d'origine, Parole et Silence, dont le siège est en Suisse. Dirigé par Bruno Nougayrède, président, 35 ans, et Loïc Mérian, directeur général, 47 ans, et basé à Perpignan, Artège est parvenu en quelques années à développer à la fois des activités éditoriales de qualité, une librairie sur internet (www.librairiecatholique.com), des services de vente par correspondance aux paroisses (www.paroisse.com), et créer avec succès de nouvelles revues, en particulier *Parole et Prière*, missel mensuel de poche concurrent de *Prier en Église* et de *Magnificat*, et dont le lectorat ne cesse de progresser – une rare réussite dans la presse catholique actuelle.

► Médias catholiques

À l'occasion des Journées François de Sales qui ont réuni à Annecy les 23 et 24 janvier des journalistes chrétiens, la Fédération française de la presse catholique (FFPC) est devenue la Fédération des médias catholiques (FMC) en intégrant télévisions (télévision catholique KTO, émission *Le Jour du Seigneur*) et radios (RCF et Radio Notre-Dame). Elle représente, tous titres et toutes périodicités confondus, une distribution annuelle de plus de 150 millions d'exemplaires papier et des centaines de milliers d'auditeurs-télespectateurs. La nouvelle fédération devrait s'ouvrir ultérieurement aux éditeurs et libraires religieux voire aux animateurs de blogs ou de sites internet.

► Le Chemin Neuf à Lambeth

Une fraternité de la Communauté du Chemin Neuf, communauté catholique à vocation œcuménique, va s'installer à Londres à Lambeth Palace, siège de l'archevêque de Canterbury (Justin Welby), primat de la Communion Anglicane. Cette proposition inattendue a été saluée par le Père Laurent Fabre, fondateur et supérieur général du Chemin Neuf, et par l'archevêque de Westminster, le cardinal Vincent Nichols, qui a déclaré : « C'est un signe clair et hardi de l'importance de la prière dans la recherche de l'unité visible des chrétiens. »

► Simplifier le divorce ?

Le gouvernement envisage d'ouvrir aux greffiers la possibilité de gérer les divorces par consentement mutuel - et la suppression du recours au juge, excepté en cas de problème - afin de désengorger la justice et réduire le coût lié à cette séparation. Pour les Associations familiales catholiques, simplifier le divorce, c'est affaiblir le mariage : « une telle réforme représenterait une régression importante en matière de protection du plus faible et affaiblissant considérablement la dimension institutionnelle du mariage et en banalisant l'acte. »



► Initiatives

Serviteurs de la miséricorde

► La véritable histoire des Cristeros



La sortie prochaine dans les salles du film *Cristiada* offre l'occasion de découvrir un événement historique méconnu, grâce à la nouvelle

édition revue et corrigée de ce livre, qui demeure le seul disponible en France sur ce drame. En 1926 et pendant trois ans, des paysans catholiques mexicains parvinrent, armés de machettes et de vieux tromblons, à s'opposer au gouvernement du président Calles qui voulait supprimer l'Église du Mexique. Ils criaient *Viva Cristo Rey !* (d'où leur surnom) face à des régiments de ligne hurlant *Viva el Demonio !* Cette révolte, après des heures héroïques et des épisodes faisant penser aux vieux westerns, se termina dans un bain de sang. Depuis l'an 2000, la multiplication des béatifications et canonisations de ces martyrs - prêtres et laïcs - a eu pour effet de faire resurgir ce drame interdit d'histoire pendant trois générations. Journaliste et écrivain, Hugues Kéraly a mené une enquête sur le terrain et dans les archives familiales afin de brosser avec talent ce martyrologe d'une nation. Des notices biographiques de martyrs et un cahier photos illustrent ce livre passionnant et passionné en forme de devoir de mémoire. « *Heureuses les nations qui savent honorer leurs martyrs* », écrit dans sa préface le cardinal Jorge Medina Estevez.

La véritable histoire des Cristeros
Hugues Kéraly
Éditions de L'Homme Nouveau,
240 p., 20 €
(www.hommenouveau.fr)

HISTORIQUE

Le mouvement des Serviteurs de la miséricorde a été créé en juin 2008 par Hélène Dumont, mère de famille, longtemps membre de la Communauté de l'Emmanuel, auteur de plusieurs livres sur sainte Faustine Kowalska (1905-1938) et la miséricorde. Elle a aujourd'hui une activité importante de conférences en France et à l'étranger sur ce thème. Encouragé et soutenu par l'évêque de Meaux, le mouvement est placé sous le double patronage de sainte Faustine et du bienheureux Jean Paul II.

OBJET

Promouvoir la miséricorde sous toutes ses formes.

ACTIVITES

Le mouvement compte actuellement 290 membres adhérents en France et 370 membres en France et à l'étranger. Célibataires ou mariés, prêtres ou consacrés, ils se veulent au service, dans leurs lieux de vie, de la miséricorde à travers les trois grands moyens indiqués à sainte Faustine :

• **Action** sous toutes ses formes, dont l'animation de temps de prière, la mise en place de l'heure de la miséricorde dans les paroisses, la diffusion du message de sainte Faustine, la promotion de la fête de la miséricorde, diffusion du tableau de Jésus miséricordieux, etc.

• **Parole** : action de grâce, louange, témoignage...

• **Prière** pour le monde et les pécheurs, notamment par le chapelet ou la méditation de la Passion du Christ à l'heure de la miséricorde (15h)...

Concrètement, le mouvement organise des activités et « temps forts » :

• **Rassemblements** : week-ends régionaux annuels à Cesson-Sévigné (35) et la Sainte-Baume (83), pèlerinage annuel ouvert à tous en Pologne (le prochain aura lieu du 12 au 19 juillet), week-ends, participation au congrès des Pères pallotins ou au prochain congrès mondial de la miséricorde à Bogota, etc.

• **Veillées** : 37 ont été organisées en 2013, à la demande de paroisses ou de communautés. Elles comportent un enseignement suivi de l'adoration du Saint Sacrement.

• **Retraites paroissiales, recollections, rencontres** dans les écoles et les églises, **enseignements** dans les communautés religieuses et les églises.

• **Prières** pour les agonisants (contact : ☎ 07 81 56 41 68).

• **Prières** pour les hommes et les femmes politiques, notamment pour les membres du Gouvernement.

MEDIAS

Livres d'Hélène Dumont, livrets, CD.

Site internet : <http://serviteursdelamisericorde.org>

CONTACT

8 rue des Mézées, 77000 Vaux le Pénil ☎ 06 01 04 20 35

Chrétiens dans la Cité

17 rue Manessier - 94130 Nogent-sur-Marne
Tél.: 01 48 76 72 91

contact@chretiensdanslacite.com
www.chretiensdanslacite.com

Communication et Cité, sarl de presse
au capital de 22 000 € RCS Créteil B 409134103
APE 221C SIRET 409 134 103 00020

Gérant, directeur de la publication : Denis Sureau.
Imprimé par AboPress (67). Dépôt légal à parution.
CPPAP : 1213 K 89815 ISSN 1253-1588

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner accompagné de votre chèque à l'ordre de Communication et Cité.

(Abonnement et paiement en ligne par carte bancaire sur www.chretiensdanslacite.com)

ABONNEMENTS : Essai 1 an ou numérique : 30 € **Réabonnement 1 an 60 €**; 2 ans : 120 € ;

Étudiants, chômeurs, familles nombreuses, budgets modestes : 40 € Soutien : 80 € et +

M Mme Mlle Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :